



NOTE DE SYNTHÈSE N°7

OBJET : PASSEPORT ÉTÉ 2023

RAPPORTEUR : Angélique BRAGUIER

EXPOSÉ

Le passeport été est un dispositif pour les jeunes de 13 à 23 ans résidants à Nîmes ou dans les villes partenaires de l'opération. La commune de Poulx est adhérente de ce dispositif depuis plusieurs années, et le besoin pour l'année est de 70 passeports. Le détenteur a ainsi accès à différentes activités sur le territoire communautaire durant l'été.

PROPOSITION

Vu le code général des collectivités territoriales,
Considérant l'avis émis par le pré-conseil le 6 décembre 2022,

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'ADHÉRER** à la convention de groupement,
- **D'ACTER** le prix de vente au tarif en vigueur pour l'année 2023, soit 27€,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.